



- Déclaration conjointe -

LA HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME ET LE SECRETAIRE GENERAL DE LA FRANCOPHONIE INVITENT LES ETATS A RESPECTER LEURS ENGAGEMENTS POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

Paris/ Genève, 17octobre 2007 : A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Louise Arbour, et le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, ont exprimé aujourd'hui leur profonde préoccupation face aux problèmes relatifs aux droits de l'homme qu'entraîne la pauvreté.

Ils ont réaffirmé que la pauvreté demeure souvent la cause et la conséquence de nombreuses violations des droits de l'homme. Ils ont rappelé qu'en adhérant à la Déclaration du Millénaire et aux Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'au Document final du Sommet mondial de 2005, de nombreux Etats se sont engagés à éradiquer la pauvreté. Par ailleurs, les Etats et Gouvernements francophones, réunis en 2004 à Ouagadougou lors du Xème Sommet de la Francophonie consacré à la Solidarité et au Développement durable, ont réitéré leur volonté de s'engager dans le cadre d'un partenariat global et inclusif à lutter pour l'élimination de la pauvreté, jugée source inévitable de conflits.

Dans cette perspective, la Haut Commissaire aux droits de l'homme et le Secrétaire général de la Francophonie, ont lancé un appel aux Etats pour les encourager à honorer leurs engagements pris lors du Sommet mondial de 2005 et à mettre en place notamment des stratégies pour lutter contre la pauvreté et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme.

Mme Arbour et M. Diouf ont également encouragé les Etats à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux souscrits dans le cadre des instruments internationaux des droits de l'homme relatifs aux droits civils et politiques ainsi qu'aux droits économiques, sociaux, et culturels.

Dans un monde disposant des ressources suffisantes pour tous, la pauvreté et les inégalités qu'elle engendre demeurent les défis les plus graves qui se posent à l'humanité dans le domaine des droits de l'homme, ont-ils déclaré.

La Haut Commissaire aux droits de l'homme et le Secrétaire général de la Francophonie ont invité les Etats à accroître les efforts nationaux et à améliorer également leur collaboration internationale en vue d'assurer la jouissance et le respect des droits de l'homme, dans le contexte de la lutte contre la pauvreté.

Pour plus de renseignements : www.francophonie.org et http://www.ohchr.org/french/

Contacts Presse:

- Yvon Edoumou, Chargé d'information au Haut Commissariat des Nations Unies des droits de l'Homme,
- +41.22.917.9383, +41.78.826.3552, press-info@ohchr.org
- Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org